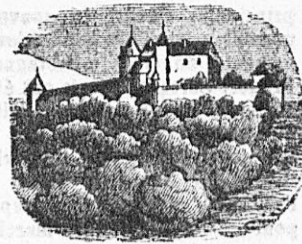




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 » . . . 6 mois » 2 50
 Etranger . . 1 an » 9 50
 » . . . 6 mois » 5 50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9³⁰ (dim. j. f. 1³²) 2¹⁰ 9¹⁷. BULLE, dép. 5¹⁰ (7³⁰) 11³⁵ 7²⁰.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c. ; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Etranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RECLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage.)

L'état de nos finances.

Notre situation financière cantonale n'est pas brillante. Le déficit du budget pour l'année courante est près de deux millions. Notre dette cantonale est supérieure de près d'un million au chiffre de notre actif. Dans ce dernier, on compte pour près de vingt-deux millions de fortune improductive, de sorte que notre passif net est bel et bien de vingt-trois millions. Nous sommes donc en dessous de nos affaires. Un négociant ou un industriel qui se trouverait dans une telle situation se verrait acculé à la faillite.

Cette situation est de nature à inspirer de graves craintes à ceux qui se soucient de la prospérité de notre administration. Elle va nous obliger à restreindre nos dépenses dans une très large mesure et, d'autre part, à augmenter les recettes du fisc cantonal par l'aggravation des impôts existants et par l'introduction de nouvelles mesures fiscales. Parmi ces dernières, on agite dorénavant déjà la question de l'impôt sur la fortune mobilière des agriculteurs, c'est-à-dire sur le bétail et le chétail.

A qui devons-nous la gravité de cette situation ? Nous en sommes redevables à un régime qui a pesé pendant plusieurs lustres comme un manteau de plomb sur le canton tout entier ; nous la devons à la veulerie du pays qui, aveuglé, sans se soucier de l'avenir, sans écouter les conseils et les remontrances, dans une folie de grandeur, suivait des magistrats plus soucieux de leur popularité que du bien-être du pays.

Dans une série d'articles sur notre situation financière, le *Fribourgeois* établit les responsabilités. Ils n'est pas tendre pour ceux qui ont acculé le canton à la ruine. Ecoutez plutôt :

« Cette situation est résultée des dépendances improductives énormes faites depuis une vingtaine d'années en constructions de tous genres.

» On a construit beaucoup, mais les dépenses occasionnées par ces constructions n'ont pas été couvertes par le produit de diverses recettes de l'Etat, comme l'exigent les règles d'une sage administration financière.

» Une grande partie des constructions effectuées pendant cette période ont été couvertes au moyen de crédits spéciaux, auxquels correspondait l'ouverture de comptes courants sous réserve d'en échelonner l'amortissement sur un grand nombre d'années.

» Cet amortissement n'était, du reste, qu'apparent, puisque les dépenses annuelles nouvelles ont toujours été de beaucoup supérieures à l'amortissement annuel global effectué sur ces différents comptes.

» L'application, sur une vaste échelle, de ce système, qui consistait à dépenser beaucoup, tout en renvoyant à plus tard le paiement effectif, a contribué à déséquilibrer nos finances cantonales. C'est à cette méthode qu'il faut attribuer, dans une large mesure, la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons.

» Nous insistons sur cette observation, affirme le message, pour faire comprendre que la plus grande partie des grosses dettes improductives effectuées depuis une vingtaine d'années n'ont, en réalité, pas été payées.

» Ces grosses dépenses improductives ont été momentanément couvertes par prélèvement sur les emprunts. Mais, comme nous devons payer annuellement les intérêts de ces emprunts, on a grevé le compte annuel d'une charge nouvelle correspondant à l'intérêt de toutes les sommes immobilisées, en dépenses improductives.

Et plus loin :
 « C'est précisément pour avoir, durant ces vingt-cinq dernières années, multiplié les dépenses dans une proportion démesurée et imprudente relativement à l'ascension des entrées réelles que l'on a descendu à grande allure la pente des déficits.

» La mise à la disposition de l'Etat de gros capitaux, aux époques où se contractaient, sans trop de peine, des emprunts par dizaines de millions à des taux moins élevés et des amortissements différés, avait amoindri la notion de la valeur de l'argent et presque oblitéré le sentiment de la responsabilité.

Plus loin encore :
 « Pour comble de malheur, certains personnages s'attachèrent plutôt qu'ils ne s'attardèrent au char de l'Etat et, prenant place sur le pont en arborant un drapeau de dévouement politique occasionnel, se transformèrent habilement en aigrefins de la plus belle espèce, comme les révélations ou les enquêtes l'ont, dans la suite, manifesté.

» Un système, par trop dédaigneux des droits des citoyens et de leurs mandataires, se glissa adroitement et s'installa dans l'administration où dominaient une politique personnelle insouciantes des graves responsabilités financières.

Et voilà où nous a conduits une politique de casse-cou, cette politique néfaste qu'une majorité inconsciente a imposée au pays dans le choix de ses mandataires et de ses magistrats.

Nous sommes heureux de constater combien a changé le point de vue de

nos adversaires qui sont aujourd'hui obligés d'avouer combien étaient fondées les craintes émises lors de la conclusion des emprunts cantonaux. De quelles injures la presse radicale n'aurait-elle pas été abreuvée lorsque, moderne Cassandre, elle attirait l'attention du gouvernement et des électeurs sur les dangers vers lesquels nous courions avec tant d'entrain et d'aveuglement. Ne nous a-t-on pas accusés d'être des traîtres à la patrie ? Ne nous appelait-on pas, dans la presse conservatrice, de faux patriotes ?

Les résultats sont là, probants, et la situation présente nous donne un brevet de civisme, en même temps qu'elle est la condamnation de tout un système auquel nous devons renoncer entièrement si nous voulons remonter le courant et redresser nos finances.

La condamnation, par la presse conservatrice, du système qui a conduit le canton aux bords de l'abîme, n'est-ce pas reconnaître que le parti radical agissait pour le plus grand bien du pays lorsqu'il critiquait les manœuvres louches du gouvernement d'alors ? Ce n'est point par esprit de parti que l'opposition faisait entendre ses gardes-à-vous ; mais elle était guidée par le seul souci de sauvegarder notre honneur, de préserver le canton d'une ruine irrémédiable.

C'est beau de savoir reconnaître ses torts ; mais c'est plus beau encore de savoir les réparer et de rendre à chacun la justice qui lui est due, en reconnaissant qu'une fraction du peuple n'a point trempé dans les errements commis. Si on fait appel à son patriotisme pour sauver une situation gravement compromise, ce n'est certes pas une faveur qu'on lui accordera, mais c'est un service qu'on lui demandera. Et le patriotisme du parti radical est tel que ce service il l'accordera sans marchander, pourvu que l'œuvre de reconstitution soit accompagnée et guidée par la justice.

La conférence de Paris.

La question du partage.

Le comité des dix représentants des grandes puissances a continué lundi l'examen du sort du domaine colonial de l'Allemagne. Il a pour suivi dans la matinée l'examen de la question concernant les possessions allemandes en Extrême-Orient et dans le Pacifique par l'audition des divers délégués du

Japon, qui réclame les îles Carolines et Marshall, de l'Australie, qui revendique la Nouvelle-Guinée, de la Nouvelle-Zélande, qui a des visées sur Samoa, et de la Chine, qui voudrait reprendre Kiao-Tcheou.

L'après-midi, M. Henri Simon, ministre français des colonies, est venu présenter avec force devant la conférence les revendications franco-anglaises. On sait que le Cameroun a été enlevé aux Allemands presque exclusivement par les troupes françaises, et qu'en 1916 des accords administratifs sont intervenus entre la France et l'Angleterre pour délimiter la répartition de leur influence respective. La France offrirait, si ces territoires lui revenaient, d'y instituer un régime économique et un système d'administration particulièrement libéraux qui, répondant davantage aux hautes conceptions morales qui sont en honneur chez les délégués de la conférence, assureraient la protection des indigènes et leur accession à une civilisation meilleure.

L'exposé de M. Simon, méthodique et documenté, a produit une vive impression sur les délégués, dont certains, M. Lloyd Georges, en particulier, n'ont pas caché leur approbation.

Le comité a repris alors son échange de vues sur la thèse abordée lundi par M. Wilson, d'après laquelle la souveraineté coloniale de l'Allemagne serait transférée à la Société des nations, qui confierait à telle ou telle puissance le mandat d'administrer tel ou tel territoire sous le contrôle international afin de se rendre compte des moyens pratiques de mettre en œuvre cette conception.

Les délégués ont dû revenir à l'examen des principes mêmes de la Ligue des nations. Ils n'ont pris mardi aucune décision à l'égard de ce problème complet, dont ils vont devoir abandonner l'étude momentanément, leur attention étant requise par des sujets plus pressants. C'est ainsi que les troupes polonaises et tchéco-slovaques étant aux prises aux frontières de ces deux pays et des territoires contestés, le comité des représentants des grandes puissances, qui a déjà fait entendre des protestations contre ces actes de force, voudrait faire cesser les hostilités.

NOUVELLES SUISSES

Un accord avec les Etats-Unis pour le ravitaillement de la Suisse. — (Communiqué.) — D'après un télégramme reçu mardi de la légation suisse à Washington, les négociations conduites dans cette ville, pour le renouvellement de l'accord avec les Etats-Unis d'Amérique échéant le 30 septembre 1918, et prolongé depuis lors à titre provisoire, ont abouti. Une entente est intervenue au sujet des

principales clauses du nouvel arrangement, auquel ont adhéré les gouvernements de Grande-Bretagne et de France. Certains points ont été réservés pour des pourparlers ultérieurs, qui auront lieu à Paris.

Suivant cet accord, l'Amérique délivrera, du 1^{er} janvier au 30 septembre 1919, des permis d'exportation pour les contingents de marchandises suivants: 300,000 tonnes de céréales panifiables, 112,000 tonnes d'avoine, 127,000 tonnes de maïs, 96,000 tonnes de sucre et 8000 tonnes de graisse comestible.

Pour assurer ces importations, il est garanti à la Suisse un tonnage de 70,000 tonnes par mois. Il est prévu que les contingents de marchandises et le contingent de tonnage seront augmentés dès que les circonstances le permettront.

La Suisse s'engage à permettre l'exportation de 5000 têtes de bétail d'élevage à destination de la France et à délivrer des autorisations de sortie pour d'autres marchandises, dans la mesure où ses propres besoins le permettront.

L'accord est valable jusqu'à fin septembre; il peut, toutefois, être dénoncé par chacune des parties, après avertissement d'un mois, sauf en ce qui concerne le tonnage qui reste fixé dans tous les cas jusqu'à fin septembre.

Il y a lieu d'espérer que cette nouvelle convention, par laquelle les Etats-Unis et les gouvernements alliés ont donné à la Suisse une nouvelle preuve de leur amitié, facilitera considérablement le ravitaillement de notre pays et atténuera nos difficultés économiques.

Le retour du président. — Le président de la Confédération, rentrant de Paris, est arrivé à Genève mardi matin. Les représentants des autorités l'attendaient à la gare. Des souhaits de bienvenue lui ont été adressés par M. Gignoux, président du Conseil d'Etat de Genève.

Au moment de quitter le sol de France, M. Ador a télégraphié à M. Poincaré:

« Je ne veux point quitter la France, où vous m'accueillîtes avec tant de bonté et où je reçus de si précieux témoignages de l'amitié unissant nos deux républiques, sans vous dire ma très grande reconnaissance et les vœux que je forme pour le développement de relations toujours plus intimes entre nos deux peuples voisins et amis. ADOR. »

M. Poincaré a répondu: « Je vous remercie de votre aimable télégramme. Je fus très heureux

de vous recevoir à Paris et de vous renouveler l'expression de la reconnaissance française pour tout l'intérêt vous portâtes, pendant cette longue guerre, à nos blessés et à nos prisonniers. Je m'associe de grand cœur aux vœux que vous formez et je ne doute pas que, entre nos deux pays, l'intimité ne devienne tous les jours plus étroite encore plus féconde. POINCARÉ. »

Les Suisses de Russie. — Un certain nombre de Suisses de Russie viennent de rentrer au pays, les uns par la Finlande, les autres par la Suède, la Norvège et l'Angleterre.

Carte de graisse de mars. — La carte de graisse du mois de mars portera des coupons pour 600 grammes de graisse ou d'huile et pour 100 grammes de beurre, soit au total 700 grammes, dont 100 grammes pourront être consommés à partir du 22 février. La ration de graisse de février se trouve ainsi augmentée de 100 grammes.

La suppression de la carte de graisse est envisagée pour le 1^{er} avril.

Le charbon. — Les importations de charbon ont été, du 1^{er} au 21 janvier, de 25,984 tonnes, dont 3166 d'Allemagne, 94 de Belgique, 1536 d'Angleterre, 6965 de France, 24,128 de la région occupée de la rive gauche du Rhin et 95 tonnes d'Autriche.

CANTON DE FRIBOURG

Au bataillon 17. — En remplacement du lieutenant-colonel Epp, le commandement du bataillon 17 a été attribué au major Max Friolet, de Morat, jusqu'ici commandant du bataillon 130 de landwehr.

GRUYÈRE

Pour l'exposition cantonale. — Ce soir, vendredi, à lieu, au bâtiment de l'Hôtel de Ville de Bulle, 11^{me} étage, une séance consultative en vue de l'organisation d'une exposition cantonale. On ne saurait assez engager tous ceux qu'intéresse cette importante question à assister à cette assemblée.

Union ouvrière. — Nous avons rappelé le but éminemment social que s'est fixé l'Union ouvrière de la Gruyère. Elle a, jusqu'ici, donné de multiples preuves de son activité dans le domaine patriotique et dans le domaine humanitaire. C'est un devoir pour

tous de l'aider dans son activité féconde. C'est pourquoi chacun se fera un plaisir de participer à la soirée familière qui est organisée pour dimanche soir, à la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Bulle. Nous ferons œuvre de bonne solidarité, en même temps que nous nous assurerons une agréable soirée.

Chez les footballers. — Le Football-Club « Helvétia », de La Tour-de-Trême, donnera dimanche soir, au café de la Tour, une soirée familière à laquelle sont cordialement invités tous les amis des sports. L'organisation de cette soirée permet d'en augurer la réussite parfaite. Quoique jeune, cette société a vaillamment travaillé lors des récents matches et elle mérite l'appui de ceux qui désirent favoriser le développement physique de nos jeunes gens.

La commune de Gumefens à ses soldats. — La réception des militaires de Gumefens, organisée par la jeunesse de la localité, mérite d'être mentionnée. Tous les troupiers qui ont endossé l'habit militaire pour la garde du pays depuis 1914 en 1919 participèrent à cette manifestation patriotique. Les canons annoncèrent à la population l'arrivée de nos braves soldats. Une collation très bien servie fut offerte à l'Auberge de la Cigogne par les initiateurs de la fête. Après avoir souhaité la bienvenue à nos militaires, M. Vauthey, instituteur, s'est fait l'interprète de la population en rappelant aux militaires tout le service qu'ils ont fait courageusement, puis les félicita tout particulièrement de la réputation qu'ils ont acquise lors du mouvement révolutionnaire de Berne. M. Fragnière P., au nom de tous les militaires, remercia la jeunesse, le Conseil communal et toute la population de la jolie surprise qui leur était réservée. Des chanteurs et des chanteuses contribuèrent également à la réussite de la soirée. Des remerciements sont également adressés à la municipalité de Bulle, à M. Gaillard et aux charmantes demoiselles pour la réception et le dîner qui leur fut copieusement bien servi à l'hôtel Terminus.

Un militaire.

Souscription organisée par le Conseil communal de Bulle, avec le concours de la Croix-Rouge suisse, Section de la Gruyère, en faveur des soldats fribourgeois mobilisés.

Nouveaux dons: MM. Louis Remy, confiseur, à Bulle, 24 fr.; Adolphe Lüthy, à Bulle, 10 fr.; Levrat Jules, bois, à Bulle, 20 fr.;

d'un riche bourgeois, où il y avait un poirier chargé de fruits admirables. Il prit envie à quelqu'un de ces messieurs d'en manger pour se rafraîchir. Il dépêcha au maître du jardin un familier pour l'inviter à venir lui parler.

Le bourgeois faillit mourir de peur en se voyant citer devant un inquisiteur. Mais ce dernier le rassura et fit savoir à son voisin qu'il désirait simplement avoir quelques poires.

Le maître du jardin se retira enchanté, envoya toutes ses poires au saint tribunal et, dès le lendemain, coupa le poirier pour n'être plus exposé à semblable frayeur.

Habituellement, personne, pas même le roi, ne s'entremettait en faveur d'un accusé cité devant le tribunal du Saint-Office. Mais la petite reine, Marie-Louise, était Française. Elle n'hésita pas à intriguer pour sa compatriote, si bien que Mlle de Meyrac, au lieu de rester six mois ou un an au secret, dans son cachot, fut interrogée le quinzième jour après son arrestation.

La surintendante parut devant le tribunal redoutable avec une assurance qui disposa favorablement les juges en sa faveur. Après les premières questions relatives à ses titres et qualités, on aborda les deux principaux chefs d'accusation portés contre elle.

(A suivre.)

Jean Tauscher, à La Tour, 5 fr.; Cercle Catholique, à Bulle, 100 fr.; Comité de réceptions des Internés Français, 300 fr.; Fabrique Cailler, à Broc, 450 fr.

Total à ce jour, fr. 4845,80

La souscription est close. Le Conseil communal et la Section gruyérienne de la Croix-Rouge suisse remercient sincèrement tous les généreux donateurs.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

La Suisse s'étant adressée à l'Allemagne pour obtenir des charbons de la rive droite du Rhin, notre ministre à Berlin vient d'envoyer sur cette question un rapport disant que les Allemands n'ont pas grand intérêt à livrer du charbon à la Suisse, puisque maintenant ils peuvent recevoir des denrées du Danemark et de la Hollande.

— Les enfants ont retiré de la Grande-Eau, à Aigle, le cadavre d'un nouveau-né presque à l'état de squelette.

— Etranger —

Du fait de la grève générale en Haute-Silésie, la population de Breslau est plongée dans la plus noire détresse. La vie économique de la cité est presque complètement arrêtée.

— Les sociétés belges d'électriciens, d'entrepreneurs de travaux, d'ingénieurs et d'industriels ont rayé de la liste de leurs membres les nationaux des pays ennemis.

— La Fédération des mineurs de Grande-Bretagne a fait un don de 250,000 fr. aux organisations de mineurs belges.

Monsieur et Madame Paul Menoud, à Bulle; Monsieur et Madame Alfred Menoud et famille, à La Joux; Madame Vve Isidore Menoud et famille, à Marsens; Madame et Monsieur Marmillod et famille, à Bulle; Mademoiselle Antoinette Menoud, à Bulle; Madame et Monsieur Perrond et famille, à Broc; Monsieur Ernest Menoud, à Maules; Monsieur Aurèle Menoud, à Zurich; Mademoiselle Mario Menoud, à Berne; les familles Bourret, à La Tour; Madame Vve Gaudard, à Bulle; les familles Stucky, Terreaux, Gex à Bulle; Sudan à Cousset et Broc, et toutes les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de Monsieur

HILAIRE MENOUD

leur cher père, beau père, frère, beau-père, oncle et cousin, décédé le 30 janvier, après une courte et pénible maladie, à l'âge de 64 ans, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu dimanche, 2 février, à 3 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

Monsieur Joseph THALMANN et famille, à Bulle, remercient bien sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Monsieur et Madame H. DOUSSE-JORDAN, et leurs enfants à Bulle, ainsi que les familles alliées, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été donnés lors du décès de leur cher petit

HENRI

expriment ici leur très vive reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil.

Mille dangers

guettent journellement nos voies respiratoires et nos cordes vocales. Préservez-vous en par l'emploi des Tablettes Gaba qui sont particulièrement efficaces contre la grippe.

Ces tablettes Wybert, fabriquées autrefois par la pharmacie d'or à Bâle, sont en vente partout dans les boîtes bleues portant la marque GABA. Gaba ci-dessus, au prix fr. 1.75. Attention! Se méfier des contrefaçons.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

LA FEMME MOUSQUETAIRE

PAR

79

HENRY GRENET

— Pourvu qu'il n'arrive rien à Mlle de Meyrac.

— Je ne suis pas trop inquiet sur le sort de mon amie. Elle a une âme d'airain et un corps de fer.

— Il est de fait que nous avons été bien surpris d'apprendre que Mlle de Meyrac ne faisait qu'une seule et même personne avec son prétendu frère, le chevalier de Saint-Aubin, un de nos camarades aux mousquetaires, des plus robustes et des plus vaillants.

— Autrefois, camarades, je vous aurais demandé le secret sur le cas de notre amie. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. C'est chose convenue, nous nous marierons dès que nous serons réunis.

— Si la noce se fait à Paris, tu peux compter, Marmont, qu'il y aura du monde.

— Je n'en doute pas. Le voyage des Français à travers l'Espagne se passa relativement bien. Moins de quinze jours après leur départ

de Madrid, ils mettaient le pied sur la terre de France et poursuivaient à longues journées leur chemin vers Paris.

V

Devant l'Inquisition.

Du jour où elle fut arrêtée par le saint tribunal de l'Inquisition, Mlle de Meyrac fut considérée par tout le monde à la cour d'Espagne comme coupable et, par conséquent, comme perdue.

Trois personnes seulement, les plus augustes du royaume catholique, il est vrai, réservèrent leur opinion: Sa Majesté le roi Charles II par indifférence, Sa Majesté la reine par affection pour sa surintendante, et le prince don Juan par curiosité sympathique.

Il y avait bien un quatrième personnage qui se serait occupé de Christine, mais ses fonctions le tenaient, pour l'instant, éloigné de la cour; c'était le comte de Talara, qui préparait une grande chasse dans la Sierra. Seule, Christine demeurait impassible dans sa prison alors que tous tremblaient pour elle.

La terreur inspirée par l'Inquisition est, en effet, telle que le nom seul d'un juge à ce tribunal épouvante les plus braves.

En voici un exemple authentique: Une après-midi, les inquisiteurs étaient assemblés à une fenêtre ouvrant sur le jardin

Cinéma Lux

Dimanche 2 Février.
Matinée 3 h. Soirée 8 h.

1. Le TATOU, nature.
2. La bague comédie.
3. L'aiguilleur du pont
Drame sensationnel en 2 parties.
4. Les Annales de la guerre.
5. Le plus grand film patriotique français

L'ALERTE

grand drame en 4 actes
d'après l'œuvre du lieutenant.

Mariage d'argent

(comique)

MACISTE.

Dimanche prochain

A vendre un potager

à 2 trous, à l'état de neuf, avec
bouillote et tous les accessoires.
S'adresser sous P. 227 B. à
Publicitas. S. A., Bulle.

Eau-de-vie naturelle

de fruits, à fr. 4,20.
Livraison à partir de 20 litres,
contre remboursement. Distillerie
Rossotto, Luraghi, S. A.,
NYON. Téléphone 230.

VENTE de BOIS

La commune de LES-
SOC offre en vente par voie
de soumission, environ 250
m³ de

beaux billons de sapin

situés à proximité du village.
Déposer les soumissions pour
le lundi 10 février pro-
chain, à 7 h. du soir.

Pour voir les bois s'adres-
ser au forestier communal.

A vendre

une baignoire zinc, pour
grande personne, une couleuse,
deux sommiers de lits, le tout
en très bon état.
S'adresser à Publicitas S.
A., Bulle.

Vente d'immeubles en soumission.

Le soussigné vendra, en soumis-
sion, la propriété de la **Pierraz
grise**, située à la Serbache, rière
La Roche, comprenant : maison
d'habitation, grange, écurie, avec
jardin et environ 1/2 pose de ter-
rain et eau intarissable.

Ces immeubles se trouvent au
bord de la route cantonale.
Pour voir les immeubles et
prendre connaissance des condi-
tions, s'adresser à M. Victor
Tinguely, négociant, au dit
lieu.

Adresser les soumissions à M.
Joseph Théraulaz, syndic,
à La Roche, jusqu'au 3 fé-
vrier, à 8 heures du soir.
La Roche, le 20 janvier 1919.

Théraulaz, syndic,
La Roche.

On demande à louer

quelques bonnes
vaches
pour le bas ou la montagne.
S'adresser à Publicitas S.
A., BULLE, sous P 225 B.

Crédit Gruyérien à Bulle.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires est convo-
quée pour le **mercredi 12 février 1919**, à 2 h. 1/2 après
midi, au bâtiment de la banque, à Bulle.

TRACTANDA :

1. Protocole de la dernière assemblée ;
2. Rapport de l'Administration et des commissaires-véri-
ficateurs ;
3. Votation sur la conclusion de ces rapports ;
4. Répartition du bénéfice, fixation du dividende ;
5. Nominations statutaires ;
6. Divers.

Les cartes d'admission sont délivrées à la caisse de la ban-
que, contre dépôt des actions, jusqu'au 8 février prochain à
midi.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des
commissaires-vérificateurs seront à la disposition des action-
naires, aux bureaux de la Société, dès le 4 février prochain.
Bulle, le 27 janvier 1919.

Le Président du Conseil d'Administration :
Jean PASQUIER

BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE à BULLE

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée
générale ordinaire le **dimanche 9 février 1919**, à 10 1/2
heures du matin, à l'Hôtel des Alpes-Terminus, à
Bulle.

TRACTANDA :

1. Rapport sur l'exercice 1918. Compte de Profits et Per-
tes et Bilan ;
2. Rapport des Commissaires-vérificateurs ;
3. Ratification des comptes et décharge à l'Administration ;
4. Fixation du dividende ;
5. Nomination de deux administrateurs ;
6. Nomination de trois vérificateurs des comptes de 1919 ;
7. Imprévus.

Les actions doivent être déposées à notre Caisse jusqu'au
8 février à midi, contre récépissé qui servira de carte
d'entrée à l'assemblée. Le rapport des vérificateurs des com-
ptes, le Bilan et le compte de Profits et Pertes seront déposés
dès le 1^{er} février, au local de la Banque où les actionnaires
pourront en prendre connaissance.

Bulle, le 11 janvier 1919.
Le Président du Conseil d'administration :
Dr E. Perroulaz.

Hôtel-de-Ville à louer.

La Commune de Romont met en location son Hôtel-
de-Ville, avec entrée en jouissance le **1^{er} avril prochain**.
Dans les dépendances de l'hôtel ont lieu les séances du
Tribunal et de la Justice de Paix, ainsi que toutes les assem-
blées communales et paroissiales. En outre, plusieurs bu-
reaux officiels y sont installés. Grande salle pour représen-
tations, concerts, cinéma, lotos, etc.

Prendre connaissance du cahier des charges auprès de M.
Alex. Ayer, directeur des Domaines.

Les soumissions seront reçues par le Conseil commu-
nal, jusqu'au **5 février 1919**, à 9 heures du matin.
Le Conseil communal.

Plus un cheveu m'est tombé

depuis que j'emploie votre « Reholin », etc. M. Lauter, Courte-
lary. Votre « Reholin » m'a rendu de très grands services con-
tre les pellicules et la chute des cheveux. N. Bigler, Sissach.
(D'autres nombreux certificats à disposition.) « Reholin »
(+ marque déposée +) est grâce à son heureuse composi-
tion absolument efficace contre pellicules, démangeaisons et
la chute des cheveux, fait naître une magnifi-
fique chevelure.

Succès instantané !
Prix : Fr. 3.85 et Fr. 5.50 (grand flacon pour toute la
cure) seulement chez l'inventeur J. Rech, parfumerie,
Bienne, rue de Nidau 21. On cherche dépositaire dans cha-
que localité. (Découpez.)

On demande, pour de suite, jeune fille, intelli-
gente et active comme

apprentie modiste

dans très bon atelier. Petite rétribution dès le début.
S'adresser à Publicitas S. A., BULLE, sous P.
211 B.

DIMANCHE 2 FÉVRIER, à 7 1/2 heures
à l'Hôtel de Ville, BULLE

Soirée familière

organisée par
L'UNION OUVRIÈRE
Invitation cordiale.

Mise de bétail.

Lundi 3 février, dès midi et demi, le soussigné expo-
sera en mises publiques, devant son domicile, à **La Chenaux rière**
ENNEY : 4 mères-vaches, dont 3 prêtes au veau, 4 génisses de 2 à 3
ans prêtes au veau, 9 génisses de 2 ans, 4 génisses d'une année (dont
1 taurillon) et 1 veau mâle de 2 1/2 mois. Tout ce bétail est pie-
noir.
Paiement comptant.
Ph. GEINOZ.

DIMANCHE 2 FÉVRIER, à 8 heures du soir
dans la salle du Café de la Tour
LA TOUR-DE-TRÈME

Soirée familière

organisée par le Football-Club HELVÉTIKA.
Invitation cordiale.

A vendre ou à louer

plusieurs domaines de tou-
tes contenances, ainsi que ca-
fés, auberges avec terre, vil-
las, maisons, boulangeries,
montagnes, etc, scie, ate-
lier.
Dans le canton de Vaud,
plusieurs bons cafés à
louer, peu de reprise.
S'adresser à
Louis GÉNOUD,
Cercle catholique, BULLE
Tous les mardis au Saint-
Georges, à Romont.

MODES

On cherche une jeune fille
comme apprentie modiste.
S'adresser à Publicitas S. A.,
Bulle, sous P. 218 B.

On achèterait d'occasion CHAUFFE-BAINS à bois

avec ou sans baignoire. Ecrire
sous F. 445 L. à Publicitas,
Bulle.

A louer

à La Tour, petit logement, 2
chambres et cuisine, bien exposé
au soleil.
S'adresser à Publicitas, S.
A., Bulle.

J'achèterais d'occasion une brente

en bon état.
Henri Perroud,
in Chazima,
Bulle.

A vendre

2 chèvres et un bon cha-
mosé, ce dernier primé en 2^{me}
classe; une enclume d'environ
50 kg.
S'adresser à M. Joseph Ma-
guin, boucher, Marsens.

Charroi de billons.

On offre à conduire environ 250
m³ de billons de sapin depuis le
pont du Sandy jusqu'à la
scierie de l'Entreprise du
lac de Montsalvens.
S'adresser à M. Louis GA-
PANY, à BULLE.

A vendre

à l'essai une
forte jument
de toute confiance, 13 ans, prix :
1200 fr.
S'adresser au Bureau des
Postes, Marsens.

On cherche une bonne et forte fille

âgée de 25 à 40 ans, dans une fa-
mille sans enfants, pour aider aux
travaux du ménage. Gage selon
capacités.
Se présenter personnellement
ou envoyer les offres à
Mme Jean Pession
entrepreneur
Hôtel Bellevue
BROC

ON DEMANDE une

servante de campagne.
S'adresser à Publicitas, S.
A., Bulle, sous P. 181 B.

On demande une sommelière

de confiance pour établissement
de la campagne.
S'adresser à Publicitas S. A.,
Bulle, sous P 205 B.

On demande pour de suite un bon charretier.

S'adresser sous chiffre P 176 B
à Publicitas S. A., Bulle.

Cours permanents de lingerie.

Jeunes filles désirant suivre un
cours de lingerie pratique
sont priées de se renseigner chez
Mme LOSEY, lingère diplô-
mée, maison Trezzini, Bulle.

Un gros chien

jaune et blanc, à longs poils, sans
collier, s'est enfui.
Prière de renseigner, contre
rembours des frais, M. Aersch-
mann, à La Part-Dieu.

Jeune fille

sachant faire une cuisine bour-
geoise
est demandée
dans une famille catholique; bons
traitements assurés, gage: 50 fr.
par mois.
S'adresser Restaurant du
COL-DES-ROCHES, (canton
de Neuchâtel).

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 2 février
Pharmacie BARRAS.
La pharmacie d'office fait le
service de nuit pendant la semaine

SAMEDI 1^{er} FÉVRIER et jours suivants

Grande Vente Réclame

d'Articles de Ménages

— PORCELAINES —

Déjeuner en porcelaine décorée, 9 pièces pour 6 personnes *Prix réclame* **9⁷⁵** **Service à Thé** en porcelaine décorée, pour 6 personnes; 9 pièces *Prix réclame* **12⁹⁰**

Déjeuner pour 6 personnes, 9 pièces en porcelaine, joli décor, forte qual. *Prix réclame* **12⁷⁵** **Service à Thé** en porcelaine, joli décor, en filet argent ou filet or *Prix réclame* **14⁷⁵**

Déjeuner pr. 6 personnes, 9 pièces, en jolie porcelaine fine, décor filet ou à fleurs; Tasses forme nouvelle, *Prix réclame* **14⁵⁰** **Service à Thé** en jolie porcelaine, superbe décor, 15 pièces, pour 6 personnes Tasses droites. *Prix réclame* **19⁷⁵**

Déjeuner pour 6 personnes, 15 pièces, en porcelaine décorée, jolie qual. *Prix réclame* **17⁵⁰** **Service à Thé** en porcelaine japonaise, pour 6 personnes; 9 pièces Très avantageux Fr. **29⁵⁰**

Déjeuner pour 6 personnes en porcelaine décorée Ire qualité, superbe décor; Tasses nouvelle très avantageux *Prix réclame* Fr. **19⁵⁰** **Tasses** avec soutasses, en porcelaine blanche, forme conique ou torse. *Prix réclame* **95 cent.**

Pots à lait en porcelaine, décor cerises contenance $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{4}$ 1 lt. *Prix réclame* **1⁷⁵ 1⁸⁵ 1⁹⁵** **Tasses** avec soutasses, en porcelaine décorée, forme conique ou torse. *Prix réclame* **1²⁵**

Pots à lait en porcelaine, décor fleurs, contenance 1 lit. *Prix réclame* **1⁹⁰** **Tasses** avec soutasses, en porcelaine décorée, grand choix, décor et forme nouvelle. Qualité extra *Prix réclame* **1⁴⁵**

Pots à lait en porcelaine, décor filet argent ou filet or, contenance 1 lit. *Prix réclame* **2⁹⁰** **Tasses** à déjeuner, avec soutasses, grande forme large, en porcelaine décorée *Prix réclame* **1⁹⁵, 1⁷⁵**

Assiettes à soupe ou plate, en porcelaine blanche, qualité forte, *Prix réclame*, la pièce **95 ct.** **Tasses** à thé, avec soutasses, forme boule, en porcelaine décorée, *Prix réclame* **95 ct.**

Occasions avantageuses pour Hôteliers, Restaurants et Pensions.

Assiettes à dessert en porcelaine blanche *Prix réclame*, la pièce **85 ct.**
Pour Hôtels, Restaurants et Pensions ainsi que pour les Sociétés (Loto) nous accordons encore **5 %** d'Escompte.

GRANDS MAGASINS

AU LOUVRE

BULLE

Cabinet dentaire
H. DOUSSE
Chirurg.-dentiste
BULLE Avenue de la Gare
Téléphone 42.
Laboratoire de prothèse moderne.
Chatel-St-Denis Av. de la Gare
chaque lundi.

Appareils
photographiques
pour Amateurs.
Grand choix
chez **SCHNELL**
Place St-François, Lausanne.
Demandez le catalogue N° 1
gratuit.

VENTE DE BOIS

La Commune de BELLEGARDE expose en vente par voie de SOUMISSION, environ 350 mètres cub de billons situés sur la route près de Bellegarde. Les soumissions sont à adresser jusqu'à mercredi 5 février, à 2 heures de l'après-midi, à M. le Syndic chef quel on peut prendre connaissance des conditions. Bellegarde, le 26 janvier 1919.

Le Conseil communal